

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 16 (1945)

Heft: 1-2

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Toutes ces questions liées à la correction de l'Allaine sont de la plus haute importance, comme on le voit, et c'est notre devoir d'attirer sur elles l'attention du Syndicat et celle des organes responsables.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Alimentation en eau potable

Lors des périodes de sécheresse de ces dernières années, il a été constaté que l'alimentation en eau de nombreuses communes du Jura était notablement insuffisante.

D'autre part, les expertises ordonnées tant par les autorités civiles que militaires, ont établi que de nombreuses localités sont alimentées par des sources fournissant des eaux de qualité médiocre, souvent impropres à la consommation et aux usages domestiques. Et cependant, la consommation d'eau ne cesse d'augmenter, par suite de l'accroissement de la population, du développement des installations hygiéniques de toutes sortes, de l'usage qu'on en fait dans les exploitations agricoles, industrielles, commerciales, etc. On peut affirmer que la question de l'alimentation en eau potable prend une importance de plus en plus marquée dans l'économie générale d'un pays, car il est manifeste que l'eau est l'élément vital indispensable à son développement normal et au bien-être de la population.

Dans le Jura bernois, la disette d'eau en périodes sèches a eu des conséquences souvent si désastreuses que les localités frappées se sont efforcées de trouver remède à une situation intolérable. C'est ainsi qu'on a vu, il y a une dizaine d'années, les communes des Franches-Montagnes se grouper en un Syndicat pour l'alimentation en eau de la région du Plateau, si défavorablement située sous ce rapport.

Après d'infructueux essais d'utiliser à cet effet différentes sources, on finit par capter les eaux de fond du Vallon, à Cortébert, de les refouler à l'aide d'une station de pompage dans un réservoir, d'où elles sont distribuées aux localités du Plateau franc-montagnard. Cette solution a donné des résultats très satisfaisants ; elle présente le grand avantage d'assurer la distribution abondante d'une eau de bonne qualité à des conditions avantageuses pour les usagers.

En Haute-Ajoie, où la pénurie d'eau se fait également sentir chaque année, il s'est constitué un Syndicat pour l'alimentation d'une douzaine de villages qui vient de s'assurer les eaux de fond de la cuvette de Courtemaîche de qualité excellente et qui permettront également une distribution rationnelle d'eau potable à une population d'une dizaine de mille âmes.

Comme de nombreuses communes jurassiennes sont menacées de subir les conséquences des pénuries d'eau et cherchent à y parer, nous nous proposons de faire étudier, sans frais pour elles, par notre Commission scientifique les possibilités qu'il y aurait de réaliser une meilleure alimentation en eau des communes qui nous en feront la demande, de manière à leur éviter les dépenses et déboires qui accompagnent souvent les recherches d'eau potable.

Les communes qui désirent faire étudier par notre Commission scientifique le problème de leur alimentation en eau sont invitées à nous le faire savoir jusqu'au 31 mars prochain. Elles adresseront leur demande à M. F. Reusser, président de l'A. D. I. J. à Moutier.

Horaire de chemin de fer

Nous portons à la connaissance de nos membres et abonnés que les Chemins de fer fédéraux ouvrent au trafic voyageurs le train de marchandises 5949 circulant entre Bienne et Moutier, du lundi au vendredi de chaque semaine, jusqu'au 7 mai prochain, avec l'horaire suivant :

Bienne, gare voyageurs	dép. 23.11
Pieterlen	arr. 23.37
Longeau	arr. 23.40
Granges-Nord	arr. 23.44
Moutier	arr. 23.57

Cependant les C. F. F. se réservent le droit de supprimer ce train ou de modifier son horaire sans avis préalable si les circonstances l'exigent.
